



## **Foire aux questions**

[Quels sont les avantages du Programme de partenariat spa de jour/salon de beauté ?](#)

[Existe-t-il des frais fixes ou de départ ?](#)

[Comment le remboursement des chèques cadeaux SpaFinder fonctionne-t-il ?](#)

[Que se passe-t-il lorsqu'un client présente un chèque cadeau SpaFinder dont le montant ne correspond pas aux tarifs de nos services ?](#)

[Puis-je continuer mon propre programme de chèques cadeaux ?](#)

[Combien de chèques cadeaux SpaFinder peuvent être présentés par mois ?](#)

[Comment participer au Programme de partenariat spa de jour/salon de beauté ?](#)

[Combien de temps faut-il pour traiter une demande d'adhésion ?](#)

[Quels sont les obligations du Programme de partenariat spa de jour/salon de beauté ?](#)

[À quoi m'engage l'adhésion au programme ?](#)

[Puis-je ajouter un lien Web, une photo, un lien email et une présentation écrite à mon référencement SpaFinder ?](#)

[Dois-je inscrire mon spa au Programme de partenariat spa de jour/salon de beauté ?](#)

[Et si j'ai encore des questions ?](#)

### **Quels sont les avantages du Programme de partenariat spa de jour/salon de beauté ?**

Les avantages du partenariat de base incluent un référencement gratuit sur le réseau mondial des sites Web SpaFinder ; l'inclusion dans le Guide SpaFinder qui accompagne chaque chèque cadeau SpaFinder Europe vendu ; un CA croissant et de nouveaux clients grâce à l'acceptation de chèques cadeaux SpaFinder.

Les avantages du référencement étendu incluent tous les avantages mentionnés ci-dessus, plus un lien Web, un lien email, une photographie et une présentation de votre spa. Les spas avec référencement étendu figurent aussi en premier dans les résultats de recherche, dans la recherche la plus populaire de notre site, et peuvent être inclus dans notre page très visitée des Offres Day Spa.

### **Existe-t-il des frais fixes ou de départ ?**

Le référencement de base n'implique aucun frais fixe ou de départ. Le référencement étendu coûte €35 par mois, prélevés sur votre carte de crédit.

### **Comment le remboursement des chèques cadeaux SpaFinder fonctionne-t-il ?**

Un client de votre spa vous présente un chèque cadeau SpaFinder dont le montant est clairement indiqué sur le chèque. Vous effectuez les prestations ou fournissez des produits au client pour ce montant, puis vous envoyez le chèque cadeau SpaFinder à SpaFinder Europe. Nous vous renverrons rapidement un chèque du montant du chèque cadeau, déduction faite d'une commission de marketing de 17%. Il s'agit là des seuls frais associés au Programme de partenariat spa de jour/salon de beauté de base.

### **Que se passe-t-il lorsqu'un client présente un chèque cadeau SpaFinder dont le montant ne correspond pas aux tarifs de nos services ?**

Si le chèque cadeau est d'un montant inférieur, il vous suffit de facturer au client la différence au moment des prestations. Il n'y a pas de commission sur le dépassement. Si le chèque cadeau est d'un montant supérieur, la plupart des spas émettent un de leurs chèques cadeaux valables uniquement dans leur spa pour compenser la différence.

### **Puis-je continuer mon propre programme de chèques cadeaux ?**

Bien sûr ! Nous vous encourageons à mettre en place votre propre programme de chèques cadeaux et espérons simplement que les chèques cadeaux SpaFinder vous amèneront de nouveaux clients. La majorité de nos ventes de chèques cadeaux sont réalisées dans le cadre des comités d'entreprise. Le reste sont des cadeaux de parents éloignés ou de personnes qui ne connaissent pas le spa local préféré du bénéficiaire.

Le Programme de partenariat spa de jour peut même vous aider à vendre vos propres chèques cadeaux, dans la mesure où de nombreux clients vont appeler votre spa directement pour les acheter. En outre, le référencement étendu inclut un lien Web, ainsi les curistes peuvent acheter les chèques cadeaux du spa directement sur votre site.

### **Combien de chèques cadeaux SpaFinder peuvent être présentés par mois ?**

Cela varie évidemment en fonction de la saison, du lieu et d'autres facteurs, la moyenne étant de trois. Si vous souhaitez augmenter votre CA grâce aux chèques cadeaux SpaFinder, nous pouvons vous aider.

Il est important de se rappeler que la majeure partie du CA que vous obtiendrez grâce à SpaFinder viendra des gens qui auront vu votre spa sur notre site et qui prennent ensuite RV par téléphone en vous appelant directement. Nous ne percevons pas de commission pour ce type d'opération, nous avons juste la satisfaction de savoir que nous avons contribué à la croissance de votre entreprise !

Voici un exemple de ce à quoi vous pouvez vous attendre. Ceci est le commentaire d'un Partenaire spa de jour : « Je souhaite vous faire part des retombées importantes que nous avons eues grâce à notre référencement sur votre site Web. Après deux jours, nous avons eu deux demandes de renseignement par téléphone et l'achat d'un chèque cadeau pour un forfait de spa. En l'espace de deux semaines, nous étions complets pour le weekend et tous les clients nous avaient trouvés grâce à SpaFinder. »

### **Comment participer au Programme de partenariat spa de jour/salon de beauté ?**

Vous pouvez adhérer à l'adresse [www.spafindereurope.com/dayspaprogram](http://www.spafindereurope.com/dayspaprogram). La seule chose dont nous avons besoin en plus du formulaire d'adhésion est votre menu de services spa ou d'une brochure ou encore d'un site Web où nous pouvons trouver ces informations. Nous nous en servons pour vérifier l'existence de votre entreprise : nous ne publions pas ces informations ni ne les partageons avec des tiers. Nous ne pouvons cependant pas enregistrer votre spa dans notre Programme de partenariat spa de jour/salon de beauté sans ces informations.

### **Combien de temps faut-il pour traiter une demande d'adhésion ?**

Le traitement d'une demande d'adhésion prend une semaine à partir du moment où nous la recevons

accompagnée du menu de services de spa, de la brochure ou de l'adresse d'un site Web opérationnel avec les services de spa.

### **Quels sont les obligations du Programme de partenariat spa de jour/salon de beauté ?**

En adhérant en ligne, vous acceptez les clauses du [Contrat du Programme de partenariat](#).

### **À quoi m'engage l'adhésion au programme ?**

Le contrat est valable 3 ans. Cependant, le programme ne comporte aucun risque dans la mesure où vous pouvez le quitter à tout moment après un préavis écrit de 30 jours. Si vous demandez le référencement étendu, la facturation est mensuelle, sans engagement au-delà du premier mois. Vous pouvez arrêter le paiement à tout moment et revenir au référencement de base.

### **Puis-je ajouter un lien Web, une photo, un lien email et une présentation écrite à mon référencement SpaFinder ?**

Oui, bien sûr ! [Cliquez ici](#) pour en savoir plus.

### **Dois-je inscrire mon spa au Programme de partenariat spa de jour/salon de beauté ?**

Nous acceptons uniquement les spas toutes prestations dans notre programme. Toutefois, remplir le formulaire ne coûte rien et ne prend que quelques instants. Vous pouvez même remplir le formulaire de référencement étendu et si, pour une raison quelconque, votre spa n'est pas accepté dans le programme, nous ne facturons pas. Cela vaut toujours la peine d'inscrire votre spa.

### **Et si j'ai d'autres questions ?**

Veillez nous contacter à l'adresse [partner@spafindereurope.com](mailto:partner@spafindereurope.com). Vous pouvez aussi simplement [adhérer](#), le risque est nul. Si, pour une raison quelconque, vous changez d'avis sur le programme, vous pouvez toujours l'interrompre. Mais nous pensons que vous ferez partie des nombreux spas qui sont devenus des partenaires enthousiastes et nous sommes ravis de pouvoir vous aider à développer votre entreprise.